

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

DÉLIBÉRATION – CA-2022-ELE-UPEC-04.2

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **20 SEP. 2022**

Date de transmission : **20 SEP. 2022**

Date de réception rectorat : **20 SEP. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTIONS AUX VICE-PRÉSIDENTES DOMAINE PARTICULIER DIT DE LA FORMATION

- VU** le Code de l'éducation, notamment son article L.712-2 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) du 5 juillet 2019 ;
- VU** l'arrêté 2022-ELE-UPEC-11 portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre de mission intitulée, « vice-présidence Formation et Partenariats socio-économiques » annexée à la présente délibération ;
- VU** la lettre de mission intitulée « vice-présidence Orientation, Insertion professionnelle et Entrepreneuriat » ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, le président peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

Considérant que le domaine particulier de la formation regroupe deux vice-présidences, avec d'une part la vice-présidence formation et partenariats socio-économiques, et d'autre part, la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat.

1.1. VICE-PRÉSIDENTE FORMATION ET PARTENARIATS SOCIO-ÉCONOMIQUE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Arnaud THAUVRON** aux fonctions de Vice-Président en charge de la formation et partenariats socio-économiques :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	33
Nombre de vote pour	30
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	3

Le candidat a reçu :

Monsieur Arnaud THAUVRON

30 pour, 0 contre, 3 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 16 septembre 2022

1.2. VICE-PRÉSIDENTENCE ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 16 septembre 2022 à élire sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président de l'Université, **Monsieur Éric LÉONEL** aux fonctions de Vice-Président en charge de l'orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	33
Nombre de votants	32
Nombre de vote pour	28
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	4

Le candidat a reçu :

Monsieur Éric LÉONEL 28 pour, 0 contre, 4 abstentions

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 16 septembre 2022 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu :

Monsieur Arnaud THAUVRON à la Vice-Présidence en charge de la Formation, et des
partenariats socio-économiques

Monsieur Éric LÉONEL à la Vice-Présidence en charge de l'orientation, l'insertion
professionnelle et
l'entrepreneuriat

A compter du 16 septembre 2022.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fait à Créteil, le 16 septembre 2022

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

LETTRE DE MISSION

VICE-PRÉSIDENTE FORMATION ET PARTENARIATS SOCIO-ÉCONOMIQUES

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

Dans son projet d'établissement, l'UPEC s'engage à privilégier autant les étudiants qui excellent dans l'institution académique que ceux qui doivent être plus accompagnés et aidés dans leur parcours de réussite.

Pour y parvenir, le domaine « Formation » de l'équipe de direction de l'université est articulé autour de trois vice-présidences : « Commission de la formation et de la vie universitaire », « Formation et partenariats socio-économiques » et « Orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat ».

Dans ce cadre, des réunions régulières sont organisées avec les directions et services communs rattachés au domaine : Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), Direction de la formation professionnelle (Difpro), et le Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique (CIDP).

MISSIONS RÉCURRENTES :

La vice-présidence formation et partenariats socio-économiques, en coordination et collégialité avec les autres vice-présidences de l'université, et notamment celles du champ « Formation », a pour mission de développer une stratégie en termes d'offre de formation et de renforcer la dynamique partenariale à destination des acteurs socio-économiques.

Pour réaliser ces missions, en lien avec les services de la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), elle mettra en place les outils de pilotage de l'offre de formation afin d'élaborer une stratégie, dans le cadre du prochain contrat d'établissement, visant à :

1. assumer notre mission de service public ;
2. attirer et retenir les meilleurs étudiants ;
3. accompagner les équipes pédagogiques ;
4. renforcer l'offre de formation en alternance et tout au long de la vie.

Plus spécifiquement, et en lien avec les directeurs de composantes, sur le volet (2), il s'agit de développer une offre de formation d'excellence en licence, de créer des masters aux positionnements originaux, en phase avec les besoins des acteurs et de mettre en place une politique de communication plus active à destination de nos différents publics.

Sur le volet (4), il s'agit de poursuivre, avec la Difpro, l'effort de développement de la formation en alternance, qui est tout autant un moyen d'amélioration de l'intégration professionnelle de nos étudiants

que d'atténuation des inégalités sociales. Il en va de même pour la formation continue, levier d'évolution professionnelle.

La vice-présidence formation et partenariats socio-économiques inscrit son action dans une logique d'amélioration continue de la qualité, notamment dans la perspective de la prochaine évaluation HCERES, de la certification Qualiopi et de la soutenabilité de l'offre de formation. Elle accompagne les réponses aux appels à projets sur le volet formation et la mise en œuvre des aspects pédagogiques des projets structurants de l'université (Erasme, Alliance Aurora, Pulse...).

Enfin, elle est chargée de la mise en place d'une stratégie partenariale structurante avec les entreprises, dans une triple perspective :

1. améliorer l'insertion professionnelle et accroître la formation tout au long de la vie ;
2. augmenter les ressources propres de l'université ;
3. renforcer la fondation partenariale de l'Upec.

Dans ce cadre, la vice-présidence formation et partenariats socio-économiques participera activement à la construction du pôle Entreprises et partenariats de la future Direction Stratégie et Développement.

Pour y parvenir, elle s'appuie notamment sur les services de la Direction de la formation professionnelle (Difpro), du Service Pilotage et Offre de Formation (Spof) et de la future Direction Stratégie et Développement.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT :

Pour la mise en œuvre de sa mission, la vice-présidence devra prioritairement :

- Mettre en place les outils de pilotage de l'offre de formation ;
- Mettre en œuvre un modèle d'estimation de la soutenabilité de l'offre de formation ;
- Accompagner le développement des formations professionnelles ;
- Renforcer les démarches qualité dans le domaine de la formation ;
- Structurer la stratégie partenariale de l'université.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE

ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

Dans son projet d'établissement, l'UPEC s'engage à privilégier autant les étudiants qui excellent dans l'institution académique que ceux qui doivent être plus accompagnés et aidés dans leur parcours de réussite.

Pour y parvenir, le domaine « Formation » de l'équipe de direction de l'université est articulé autour de trois vice-présidences : « Commission de la formation et de la vie universitaire », « Formation et partenariats socio-économiques » et « Orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat ».

Dans ce cadre, des réunions régulières sont organisées avec les directions et services communs rattachés au domaine : Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), Direction de la Formation Professionnelle (Difpro), et le Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique (CIDP).

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat définit la stratégie, le développement de l'établissement en matière d'accès des étudiants à l'université, de leur orientation, leur accompagnement et leur insertion professionnelle. Elle portera également l'entrepreneuriat étudiant sur l'ensemble des cycles L, M et D. Elle partage en lien avec les Vice-Présidences du domaine « Formation » des préconisations et des arbitrages. Pour ces missions elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et d'une manière plus large, elle pourra s'appuyer sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs de services en charge des actions opérationnelles.

En lien avec la ligne politique définie avec les vice-présidences du domaine Formation, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat, se voit confier les missions suivantes :

- Assurer la diffusion d'une information de qualité auprès des futurs étudiants et à destination des lycées ;
- Développer les relations avec les acteurs de l'enseignement du second degré afin de faciliter la mise en place et la réalisation d'actions communes, de veiller au continuum Bac -3/+3 et à l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, notamment aux cordées de la réussite ;
- Diffuser, en complémentarité avec la vice-présidence Formation et Partenariats socio-économiques, les offres des partenaires socio-économiques auprès des composantes et des étudiants pour faciliter l'insertion professionnelle ;

- Promouvoir les actions en lien avec l'entrepreneuriat et encourager le développement de l'esprit d'entreprendre du maximum d'étudiants de l'UPEC.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat assure le lien avec les directeurs de composantes et les responsables, dans les composantes, chargés de l'orientation et de l'insertion professionnelle, les référents entrepreneuriat ainsi que les services centraux notamment le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation-Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SCUIO-BAIP), le pôle Entrepreneuriat (PE) sur tous les sujets qui relèvent de ses missions.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat fait office d'interlocuteur privilégié pour ses homologues dans les autres établissements d'enseignement supérieur, les établissements délivrant des formations supérieures et tout opérateur public et privé en lien avec l'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat et notamment. Elle promeut l'insertion professionnelle au travers des actions de formations conduites pour et avec les partenaires économiques et institutionnels.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat accompagne la responsable du pôle entrepreneuriat de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE) en interne à l'université comme dans toutes les actions avec les partenaires économiques et institutionnels en lien avec l'entrepreneuriat. Elle assure le lien avec le PEPITE 3EF de la COMUE (Pôle pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – Entrepreneuriat Etudiant dans l'Est Francilien). Elle participe également au réseau des VP Entrepreneuriat de France-Université.

En fonction de l'ordre du jour, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat est invitée à participer aux commissions et instances, réunion de VP, bureaux, de l'université notamment la commission de la formation et de la vie universitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

- Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle en lien avec des acteurs mobilisés dans la co-construction des nouveaux savoirs comme les dispositifs des campus des métiers ;
- Développer la politique de l'établissement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec le plan « esprit d'entreprendre », en associant les composantes de l'université et l'expertise du Pôle Entrepreneuriat ;
- Accompagner, en lien avec les vice-présidences concernées, le pôle entrepreneuriat, et les composantes, la mise en place de projets transversaux et thématiques avec les entreprises comme les hackathons ;
- Accroître les espaces de partage au sein de l'université, notamment les fab-labs, et encourager le maillage de tiers lieux ou des incubateurs du territoire.

Pour y parvenir, la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat s'appuie notamment sur la direction des études et de la vie étudiante, la direction de la formation professionnelle et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.